

L'«R» de La Pesse

Septembre 2020 - n°

51

Le mot du Maire

La période que nous vivons demeure particulière. Notre village et plus généralement le Jura ont été très fréquentés cet été.

Cet afflux touristique questionne : est-ce un phénomène passager lié à la conjoncture ou une tendance plus durable ? L'activité touristique cohabite avec le pastoralisme et trop souvent le respect des espaces et des activités n'est pas de mise. Comment ancrer dans les mentalités la bonne pratique de la randonnée ?

Après un long temps de réflexion j'ai décidé de m'engager avec la volonté d'agir pour notre territoire au sein de l'exécutif de la communauté de communes Haut Jura Saint Claude. Le tourisme est désormais mon champ de réflexion à la CCHJSC. Un domaine vaste aux partenaires multiples. La tâche est importante. Une commission ouverte sera créée. Elle pourra s'appuyer sur des techniciens au fait des réalités de terrain. Pour traiter certains sujets dont ceux évoqués plus haut.

La CCHJSC va s'engager dans un travail de réflexion sur l'activité nordique en répondant à un appel à manifestation d'intérêt lancé par Nordic France et relayé par l'Espace Nordique Jurassien. L'objet est de trouver des réponses à des problématiques très concrètes pour les tester puis les mettre en œuvre. L'une d'elle est certainement l'évolution climatique qui rend l'enneigement aléatoire. La demande de la clientèle évolue elle aussi. Comment s'adapter et affirmer le potentiel multi-activités du domaine nordique des Hautes Combes ?

L'esprit communautaire doit prévaloir et demeurer à l'esprit de tous ; comment le définir ?

Empreint de solidarité, il peut conduire à se réjouir du bonheur ou des réussites des autres, ce qui pourrait se traduire par le terme de compersion que j'ai découvert il y a peu. Gageons que les 22 communes de la CCHJSC seront compersives, les avancées des unes rejaillissant positivement sur les autres...

Tout cela ne doit pas m'éloigner des réalités de notre village. La récente réunion de la commission services techniques urbanisme a permis de dégager des priorités parmi lesquelles :

- Rendre le cheminement doux reliant L'Embossieux à La Pesse enfin praticable. Il n'est plus possible de voir les piétons longer dangereusement la route parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement. La tonte et le broyage ont été réalisés et le drainage le sera avant l'hiver.

- Préparer un plan d'actions pour les routes communales sur la mandature actuelle. Les moyens sont limités. Cela ne doit pas empêcher la commune de se projeter.

Les problématiques du logement et de l'eau feront l'objet de réunions publiques dans les semaines à venir. Elles nécessitent plus que jamais l'intelligence collective.

La fête de La Pesse n'a pas eu lieu. Le festival Azimut sera réduit au seul *Marché d'à côté* (si cela est possible) qui se tiendra à la salle polyvalente des Bouchoux et dans ses abords. Le Comité des Fêtes et l'Union Sportive et Culturelle sont confrontés à des contraintes fortes. Les services

préfectoraux ne sont opposés à rien mais appellent à la vigilance et au strict respect des consignes en vigueur.

Cette perte d'activités et d'animations peut nourrir un sentiment de régression concernant notre village.

Cependant peu de manifestations sont maintenues et La Pesse qui offre de nombreux services demeure très fréquenté.

Parmi ces services, il y a « notre » boulangerie. Nicolas MORETTI a fait part de son souhait d'arrêter son activité fin mars. Cela laisse du temps mais pas trop pour réagir. Peut-être qu'un repreneur se fera connaître ou peut-être qu'il faudra inventer quelque chose de nouveau pour qu'il y ait toujours une boulangerie au village. Le conseil municipal sera à l'écoute, très attentif et autant qu'il le pourra facilitateur afin qu'une solution émerge.

Il faut se garder des tristes sirènes de la régression et accepter la réalité d'une transition déjà maintes fois évoquée dans ces colonnes.

Etre conscients mais confiants donc positifs malgré les difficultés et des réalités qui parfois nous dépassent.

Y a-t-il d'autres attitudes possibles ? Je vous propose la réponse de Victor Hugo : « Il n'y a pas de situation désespérée, il n'y a que des gens qui désespèrent. »

CLAUDE MERCIER

1/2 JOURNÉE CITOYENNE**Samedi 10 octobre**

Nettoyage du village et de ses abords
 >> Rendez vous à Alvéoles à partir de
 8h30 pour un café croissant

La boulangerie cherche un(des) repreneur(s)

Nicolas MORETTI, notre boulanger, a annoncé officiellement l'arrêt de son activité en mars 2021 pour raisons familiales.

La vente du fond de commerce est déjà engagée sur un site professionnel dédié au métier de boulanger, mais le marché est au plus bas. Il n'attire plus de jeunes vu les contraintes horaires et la rudesse du travail. Cependant, la boutique est rentable avec son service de livraison aux restaurateurs et hébergeurs. Le matériel est neuf et ne nécessite aucun investissement pour un repreneur.

Le village a eu la chance de bénéficier d'une boulangerie avec de larges horaires d'ouverture ces dernières années mais pour garder durablement une boulangerie sur notre territoire, il faudra probablement adapter le fonctionnement à la demande saisonnière fluctuante et à des rythmes de travail plus équilibrés.

Plusieurs propositions ont déjà été envisagées : des horaires d'ouverture différents, des solutions de partage de fournil avec d'autres fabricants de pain pour que la charge de travail soit répartie à plusieurs, etc.

La commune se place en facilitateur et suit ce dossier de près.

A chacun de faire circuler l'information pour faire marcher le bouche-à-oreille.

RÉUNION PUBLIQUE**Samedi 24 octobre***Le logement à La Pesse*

>> Rendez vous à 9h30
 dans la salle communale

**Taxe d'assainissement :
une incitation aux économies**

L'enjeu de l'eau sera central sur cette mandature : après plusieurs étés marqués par la sécheresse, la question de notre approvisionnement devrait s'éclaircir dans les prochains mois, alors que de nouveaux tests de pompage sur les forages commencent pour valider leur capacité de production et éviter tout impact sur les eaux superficielles des terrains alentours. Nous espérons pouvoir couvrir les besoins actuels du territoire, avec une eau d'une excellente qualité, mais il est peu probable que la production puisse augmenter comme elle l'a fait dans les dernières décennies. Dans les mois qui viennent, le syndicat intercommunal des eaux, qui permet de gérer cette ressource en bonne intelligence avec les communes voisines, aura aussi à se prononcer sur le mode de gestion, le contrat passé avec la Suez arrivant bientôt à son terme. Toutes nos activités (vie quotidienne, tourisme, agriculture, commerces et artisanat) devront donc intégrer des limites physiques et/ou économiques à l'usage de l'eau.

Si la commune n'a pas de prise sur l'ensemble du cycle de l'eau et sur tous ses usages, elle gère aujourd'hui le financement et l'exploitation de l'assainissement collectif en direct. L'infrastructure de traitement des eaux usées commence à montrer les signes de son âge, et les dépenses de ce budget annexe doivent être couvertes par le revenu des abonnements (forfaitaire par raccordement) et taxes d'assainissement (sur le nombre de m³ d'eau

potable consommés). Pour encourager les habitants à s'équiper de citernes de récupération d'eau de pluie (qui convient à bien des usages dont l'alimentation des WC) et à limiter leur consommation d'eau du réseau, le Conseil a décidé, en visant un revenu constant pour le budget assainissement, de baisser l'abonnement forfaitaire de 98 à 88€ par an et par raccordement, et d'augmenter la taxe s'appliquant sur chaque m³ consommé de 1,03 à 1,17€. Même si cette nouvelle tarification ne permet pas d'obtenir une plus grande justice entre ménages de taille différente, elle permettra à chaque ménage d'avoir, en réalisant des économies d'eau, un plus grand impact sur le montant des taxes payées.

Le Conseil municipal, à travers la voix de ses représentants au syndicat des eaux, espère pouvoir accompagner cette démarche sur la tarification de l'assainissement par d'autres dispositifs permettant au plus grand nombre de s'équiper (par exemple, présentations et achats groupés de mousseurs de robinets, pommeaux de douches ou chasses d'eau économiques, récupérateurs d'eau, etc.) pour diminuer collectivement notre besoin en eau et permettre un usage équitable et soutenable de cette ressource précieuse !

Une réunion publique permettant le débat autour de cette problématique au niveau local sera organisée dans les prochains mois.

JULIEN CARNOT

**Le logement à La Pesse :
quelques données pour amorcer le débat**

D'après les chiffres de l'INSEE en 2017, La Pesse compte 318 logements, dont 52,5% de résidences principales, 38,4% de résidences secondaires et gîtes meublés, et 9,1% de logements vacants. 70% sont des maisons, et 44% des logements comportent plus de 5 pièces. Le nombre de logements a doublé en 55 ans, mais la commune fait toujours la même superficie. Le plan local d'urbanisme adopté en 2011 n'est aujourd'hui plus conforme au Schéma de cohérence territoriale, qui exige de réduire la proportion de surface constructible et de concentrer les prochaines constructions au sein des zones déjà urbanisées. La mairie reçoit réguliè-

ment des demandes pour des logements en location à l'année ou en accession pour des jeunes familles, mais les offres disponibles et adaptées à leur budget sont très rares. Au vu des enjeux d'accueil touristique, mais aussi des activités économiques et scolaires, quels objectifs, quelle politique de logement pouvons-nous construire pour rester un village accessible, accueillant et dynamique ? Après un rapide rappel de ce contexte, le Conseil vous invitera à contribuer à cette réflexion et à nous projeter à un horizon de 10-15 ans, avant d'envisager les outils et actions que nous pouvons mettre en place à plus court terme.

Les services périscolaires évoluent

Travailler quand on est parent et qu'on habite à La Pesse nécessite une organisation complexe. Parfois, on aménage ses horaires, parfois on baisse son temps de travail, et malheureusement parfois on ne peut plus honorer son contrat de travail. Bien souvent, ce sont les grands-parents qui sont alors mobilisés pour faire les allers-retours à l'école. Toutefois, les familles n'ont pas toujours une grand-mère à disposition et les grand-mères ont parfois d'autres envies que de courir sur les routes.

A compter de la rentrée de septembre 2020, le service périscolaire de garderie évolue. L'objectif est donc de satisfaire le plus grand nombre et de faciliter le travail des mamans et des papas. Que l'on travaille sur place ou dans les villes voisines, tôt le matin ou tard le soir, le SIVOS tente de répondre aux besoins des familles et accroît les créneaux horaires de garderie. Cette évolution s'est avérée d'autant plus

urgente que les communes de La Pesse et des Bouchoux n'ont plus d'assistantes maternelles en activité depuis ce printemps 2020.

Les services d'accueil périscolaires à La Pesse sont désormais les suivants :

- Lundi > 7h15 - 18h00
- Mardi > 7h15 - 18h00
- Mercredi > 7h15 - entrée à l'école
- Jeudi > 7h15 - 18h00
- Vendredi > 7h15 - 18h00

Notre RPI comptabilise cette rentrée 45 enfants dont 21 enfants domiciliés sur La Pesse, 21 enfants domiciliés sur Les Bouchoux et 3 enfants domiciliés sur les communes voisines (Coiserette, Belleydoux et Champfromier).

CAROLINE AUGÉ-CHEVASSUS

Déchets sauvages : constater et puis ?

Les espaces de traitement des déchets ménagers et verts sont trop régulièrement utilisés comme une décharge sauvage.

Cendres encore chaudes mettant le feu dans un conteneur semi-enterré ou à la plate-forme déchets verts, objets divers et variés posés ça et là... les exemples sont nombreux.

Ce manque de respect de l'environnement, de la collectivité et des autres est révoltant. S'agit-il d'irresponsabilité ou de malveillance ? L'une et l'autre n'ont aucune excuse.

Que faire sinon rappeler que notre territoire pilote en matière de tri sélectif est largement équipé notamment à Saint-Claude et Septmoncel. Site consultable : <https://sictomhautjura.letri.com/sictom-du-haut-jura/>

On peut également en appeler à la vigilance collective : notre responsabilité de citoyen est de ne pas laisser passer ces actes et à signaler leurs auteurs.

Il est malheureusement probable que ce type de malveillant agisse en toute discrétion...

CLAUDE MERCIER

Mise en place de Comités Consultatifs

Trois commissions communales (Jeunesse / Petite enfance, Forêt / Agriculture / Environnement et Activités économiques / Tourisme) ont souhaité s'ouvrir à la population et deviennent des comités consultatifs.

Ces groupes se réunissent 4 à 5 fois dans l'année afin de travailler sur certains dossiers et proposer des résolutions qui seront ensuite présentées en Conseil Municipal.

>> Pour faire acte de candidature, s'adresser au secrétariat de mairie.

Cabane forestière du Chapuzieux

C'est avec un immense plaisir que l'on peut vous annoncer la fin des travaux de la cabane forestière! Nouvelle structure, nouvelle toiture, nouvelles aventures... Ceci grâce à l'aimable participation des moultes habitants de La Pesse, des Bouchoux et d'ailleurs, que l'on peut remercier chaleureusement pour tous les efforts accomplis !

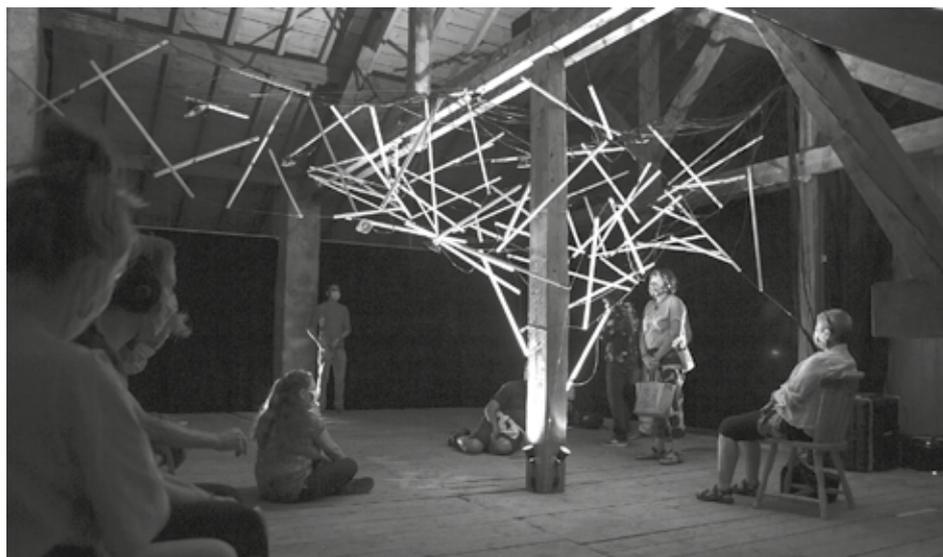
Cette cabane sera accessible à tous et en tout temps. Maintenant, à nous tous de la faire vivre !

Profitez-en bien...

GRÉGOIRE JUBERT & ANTHONY HAREL



Une journée à l'écoute de la forêt pesserande



△ Installation sonore dans le grenier de la fruitière

A l'occasion de la fin de résidence des artistes sonores Romain Barthélémy et Mathieu Ghezzi, la commune de la Pesse et le Parc naturel régional du Haut-Jura ont invité les habitants du territoire à ouvrir les oreilles, le temps de trois événements organisés dans le village qui ont su capter un public emballé par la qualité de ces prestations.

Une restitution du travail de Romain Barthélémy et Mathieu Ghezzi sur l'évolution des paysages sonores du Haut-Jura, réalisé dans le cadre de la résidence *Nature In Solidum* a été présenté dans le grenier de la fruitière. A partir de collectes de sons réalisés dans la forêt pesserande, l'exposition *En Suspens* a mis en lumière et interrogé les composantes du paysage sonore jurassien et leur transformation.

En parallèle, une déambulation à l'écoute de la forêt a été proposée par Jean-Baptiste Strobel, guide naturaliste et chargé de mission milieux naturels au Parc naturel régional du Haut-Jura

C'est par un ciné-concert que s'est clôturé l'après-midi. Mélangeant les époques, le montage vidéo réalisé par Romain Dunand (Cinémathèque des Monts Jura), rassemblant des images d'archives filmées entre 1933 et 1985 par des cinéastes jurassiens amateurs, a fait dialoguer divers épisodes de la vie en forêt. Le film a été accompagné en live par le musicien multi-instrumentiste Luc Burbaloff.

L'exposition sonore *En suspens* reste accessible à La fraternelle (Saint-Claude) à partir du 26 septembre et pendant un mois.

Murets en pierre sèche

Un appel est lancé vers toute personne souhaitant s'investir dans la préservation de ce petit patrimoine vernaculaire à l'échelle du territoire communal ; dans un inventaire communal par exemple ou un sentier de découverte aux alentours du village.

Le PNR du Haut-Jura peut accompagner les bonnes volontés en matières de données et de méthodologie. En fonction des retours et de la mobilisation, un petit groupe de travail pourrait se constituer rapidement.

>> Si vous êtes motivé, contacter le secrétariat de mairie

Le Point Lecture de La Pesse

est actuellement ouvert dans les locaux d'Alvéoles avec des horaires réduits : mercredi > de 17 h à 18 h – samedi > de 11 h à 12 h.

Les gestes barrières sont toujours à respecter : gel hydroalcoolique, masques...
A bientôt

Le calendrier

Marché d'à Côté

Organisé par l'Union Sportive
et Culturelle de La Pesse

Le dimanche 4 octobre 2020

Dans et aux abords de la salle
des fêtes des Bouchoux.

Ce marché remplace le festival Azimut
annulé pour cause de Covid.

• • •

Assemblée générale de la SCIC Alvéoles

Le vendredi 9 octobre
à partir de 18h

Etat civil

Mariage :

• • •

Auréli GROS et
Jean-Baptiste STROBEL

Le 19 septembre

Décès :

• • •

GRANDCLÉMENT Anne

Le 9 septembre
à Septmoncel - Les Molunes

HANNAPPE Philippe

En juillet 2019 dans le Pays basque,

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h > 12h et 14h > 17h

Mercredi : 9h > 12h

Vendredi : 9h > 12h et 14h > 19h

En dehors de ces horaires,
n'hésitez pas à téléphoner !

Vous emménagez ou déménagez ?
N'oubliez pas de vous signaler en mairie.